



RÉGION ACADÉMIQUE  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

<p align="center"><b>DIRECTEUR OU DIRECTRICE ADJOINT DE SEGPA (DACS) COLLEGE AIME CESAIRE – VAULX EN VELIN</b></p>
--

**Type d'emploi :** Ce poste est réservé en priorité aux enseignants titulaires du DDEEAS (diplôme de directeur d'établissements d'enseignement adapté ou spécialisé).

Ensuite, peuvent postuler les enseignants titulaires du CAPPEI ou exerçant dans un collège ou dans un lycée. Le candidat est invité à contacter préalablement la direction pour obtenir tout complément d'information et notamment les éléments du contrat d'objectif et du projet d'établissement

**Lieu d'exercice :**

- SEGPA du Collège Aimé Césaire – 2 rue des Frères Bertrand – 69120 Vaulx en Velin

**Date de prise de fonction :** 1<sup>er</sup> septembre 2025

**Conditions de nomination :** nomination à titre définitif (sous réserve de détention du titre requis).

**Cadre réglementaire :** décret 81-482 du 8 mai 1981

**Cadre de fonctionnement :** le Directeur de SEGPA est placé sous la responsabilité administrative du principal du collège et sous la responsabilité pédagogique de l'inspecteur en charge de l'Adaptation Scolaire des élèves Handicapés (ASH).

**Description des missions :**

Les missions spécifiques :

- Faire évoluer la SEGPA comme un « pôle ressource au sein du collège » favorisant l'individualisation et les adaptations à destination de tous les collégiens qui rencontrent de grandes difficultés dans les apprentissages.
- Concevoir, coordonner et accompagner le travail des équipes pédagogiques pour favoriser davantage l'inclusion d'élèves de SEGPA dans les classes du collège.
- Organiser et animer des réunions de synthèse et de coordination.
- Assurer le suivi des élèves de la SEGPA : suivi des projets personnalisés et d'orientation ; organisation et planification des stages en milieu professionnel, conduite et transmission des bilans annuels.
- Mettre en place des actions spécifiques de suivi de l'absentéisme et de prévention du décrochage scolaire.

Les domaines d'activités :

- Domaine pédagogique : management d'une équipe pluridisciplinaire à partir des orientations nationales et académiques
- Domaine de l'administration et de la gestion de la SEGPA en fonction des moyens alloués.

Les objectifs poursuivis :

- Ceux inscrits au projet d'établissement et dans le contrat d'objectifs.

**Compétences et qualités requises :**

- Maîtrise des techniques d'animation et de conduite de réunion
- Maîtrise des TUIC
- Aptitude à la communication à l'écoute
- Capacité à gérer des situations complexes
- Capacités à travailler au sein d'une équipe de direction élargie (principal, principal adjoint, CPE, gestionnaire...)
- Capacités à animer une équipe d'enseignants pluri-catégorielle (PE, PLP...)
- Capacités à mobiliser une équipe et à fédérer des initiatives
- Engagement, disponibilité et qualités de rigueur
- Bonne connaissance du fonctionnement d'un établissement scolaire et de ses partenaires ainsi que de l'ASH
- Exigeant en termes d'éthique professionnelle

**Personne à contacter pour obtenir des informations sur le poste:** l'inspectrice de l'éducation nationale ASH en charge du recrutement : 04.72.80.68.66 ([ien.0694261g@ac-lyon.fr](mailto:ien.0694261g@ac-lyon.fr))

**Procédure de candidature :** candidature à adresser par voie hiérarchique à l'inspectrice de l'éducation nationale ASH en charge du recrutement ([ce.0694261g@ac-lyon.fr](mailto:ce.0694261g@ac-lyon.fr)) et simultanément à la direction de l'encadrement – DE : [de-gestion@ac-lyon.fr](mailto:de-gestion@ac-lyon.fr) et [de-direction@ac-lyon.fr](mailto:de-direction@ac-lyon.fr).